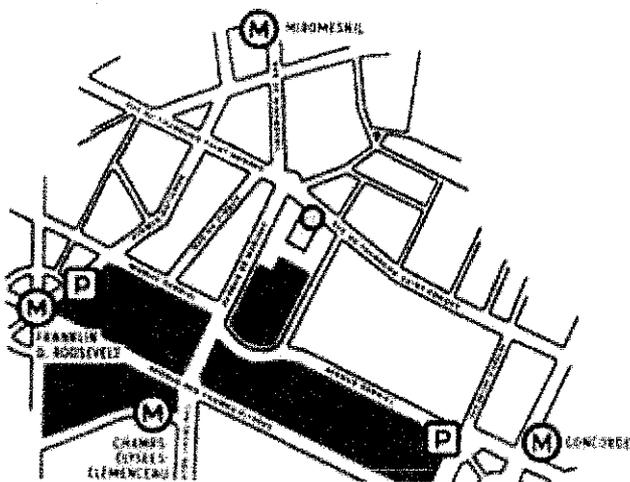


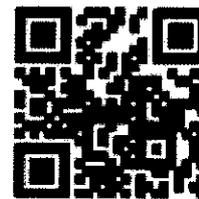
Monsieur le Président de la République

prie Monsieur Alain Chretien

*de bien vouloir assister à la cérémonie d'investiture
qui se tiendra le samedi 7 mai 2022 à 11 heures
au Palais de l'Élysée.*



**Alain Chretien
COMITES**



RECOMMANDATIONS :

Cette invitation est strictement personnelle et non transférable.

Nous vous prions d'arriver entre 10 heures et 10 heures 30 au plus tard, muni de votre invitation et d'une pièce d'identité.



Notre hôtel a obtenu le label de propreté et prévention ALLSAFE, vérifié par Bureau Veritas

ibis Paris Gare de l'Est TGV (F)

6 Rue St Laurent
75010 PARIS France

Tél: +33(0) 1 40 38 05 05 - Fax: +33(0) 1 42 05 71 16

Réservation:

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN
14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Duplicata Facture n° 214493 du 07/05/2022

Séjour de : Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN Du 06/05/2022 au 07/05/2022

Reservation Ref. : LJJLFLZD

page 1/1

Réf : 320808 - LJJLFLZD - 180052 - CAY (06/05/2022)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
06/05/2022	Double (Grand Lit)	402	1	163,00	-8,15	154,85	140,77	H	140,77	154,85
06/05/2022	Taxe Additionnelle Régionale	402	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
06/05/2022	Taxe de Séjour	402	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
06/05/2022	Taxe Départementale	402	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
06/05/2022	Carte Bancaire									-166,18
07/05/2022	Petit Déjeuner. - IB2 - IBIS Card [06/05]	402	1	10,50	-1,05	9,45	8,59	H	8,59	9,45

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	1,88	0,00
H	10,00%	149,36	14,94
Total		151,24	14,94

Total TTC EURO **166,18**
Total déjà versé EURO **166,18**
Net à payer **0,00**

Paiement comptant

Entreprise indépendante, membre d'un réseau de franchises
DALVAL - SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 6 rue Saint Laurent 75010 PARIS
RCS : Paris B 409 147 543 - N° NAF : 5510Z
TVA Intra-Communautaire : FR 82 409 147 543 - Siret : 409 147 543 00022

Prix nets :0% d'escompte. Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an, du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.

Classification Tourisme : **3*****

Hôtel 3***

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 8 mai 2022

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 6 mai 2022 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	PRESTO Grand Est 30% semaine	
Aller le 06/05/2022		2nde Classe
De VESOUL		pour 1 adulte(s)
à PARIS EST		
Montant du voyage	41,40 €	
Référence de commande	4YU5P6	
Point de vente	87436378	
Libellé du point de vente	VSC MOBILE	
TCN	072628085	



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 8 mai 2022

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 7 mai 2022 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	PRESTO Grand Est 70% week-end Titulaire	
Aller le 07/05/2022		2nde Classe
De PARIS EST		pour 1 adulte(s)
à VESOUL		
Montant du voyage	17,80 €	
Référence de commande	4YU5P6	
Point de vente	87436378	
Libellé du point de vente	VSC MOBILE	
TCN	072628086	

Dijon Ville

→ Besançon-Franche-Comté TGV

Départ 3 mai
PREMIERE
First

1 Passager

Tarif du billet	23,50 €
Total	23,50 €

E-mail du compte:
alainchretien@icloud.com

Identifiant de transaction: 587727000164

Date de la transaction: 3 mai 2022, 12:22 UTC+2

Moyen de paiement: Visa Credit

Numéro de carte: **** * 2633



Le groupe Trainline se compose de :
Trainline.com Limited (numéro de société 3846791) dont le
siège est situé : 120 Holborn, London, EC1N 2TD. Numéro
de TVA 791 7261 06

Trainline SAS (RCS Paris 513 277 450) opérant sous le nom
de Trainline - 20 rue Saint Georges, 75009 Paris - Société
au capital de 118 513,94 euros. Immatriculation
IM078100022 au registre des opérateurs de voyages et de
séjours situé au 79-81 rue de Clichy, 75009 Paris. Numéro
de TVA 58 512 277 450.

RENDEZ-VOUS PREFECTURE DE REGION

03 mai 2022 – 15H30 / 17H (suivi d'un verre)

LIEU DE L'ECHANGE

Les élus devront se présenter à l'accueil de la préfecture, au **53 rue de la préfecture à Dijon**

PRESENTS

Pour la préfecture :

- **Fabien Sudry**, Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté
- **Anne Coste de Champeron** Secrétaire générale pour les affaires régionales

Pour la délégation régionale Intercommunalités de France :

- **Sébastien Martin**, président du Grand Chalon, président d'Intercommunalités de France
- **Marie-Claude Barnay**, présidente du Grand Autunois Morvan, coordinatrice régionale d'Intercommunalités de France
- **Catherine Louis**, présidente de la Communauté de Communes forêts, Seine et Suzon
- **Alain Chrétien**, président de l'agglomération de Vesoul
- **Jean-Patrick Courtois**, président de Mâconnais Beaujolais Agglomération

Pour Intercommunalités de France : Cécile Lacoste, responsable de l'action régionale

POINTS A L'ORDRE DU JOUR :

- 1) Présentation de l'association et de son organisation régionale
- 2) Etat des lieux du dialogue Etat/intercommunalités et CTAP
- 3) Contrat de Relance et de Transition Ecologique : point d'étape en Bourgogne-Franche-Comté et animation du processus
- 4) Territorialisation de France 2030 et point d'information sur le CPER

CARTE BANCAIRE
CIC



A0000000421010
CB
LE 03/05/22 A 14:21:55
BAREUZAI
DIJON
21000
7527936 52168452200019
10096
#####2633
F967C3E817E45D5C
701 000015 20 C @
NO AUTO: 753995
MONTANT :

24,80 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER

D Bareuzai
+33686692329
SARL YNNA
52168452200019

03/05/2022 13:32
Table : 16
Serveur : Alex A.
Prix en €

Justificatif

1 x Repas complet 24,80

Total TTC Dû : 24,80

Total HT : 22,55
TVA 10,00% 2,25

Pro-forma
Fre_GA9E9-UDDBB000040/3 [UDDBB-2440-N°22]

Imprimé le 03/05/22 - 14:21

... dès lors que sur une période inférieure ou égale à
... plus de 10 contreparties rattachées au client...

ID : C138989253001

A CONSERVER
TICKET CLIENT
DEBIT

30,00 EUR

MONTANT :

189 001 000390 C

05300489121E8B77

#####2633

0174990 55204944704412 20041

SNCF 21 DIJON

Le 03/05/2022 à 12:50:12

CB

A0000000421010

CARTE BANCAIRE

Mode(s) de paiement : CB

Montant perçu : 30,00 EUR

Transport / Prestation : 30,00 EUR

7ème classe

1 adulte(s)

77 km



EFFIA



Cartes acceptées sur les parcs équipés :



PAYE LE : 03/05/22 A 19:34
EQUIPEMENT : 10 - TRANSACTION: 94473
MONTANT € 7,10
Dont TVA à 20% € 1,18

CARTE BANCAIRE
03/05/22 19:34:40
LE 03/05/22 à 19:34:40
EFFIA BESANCON
05300489121E8B77
#####2633
0174990 55204944704412 20041
SNCF 21 DIJON
Le 03/05/2022 à 12:50:12
CB
A0000000421010
CART BANCAIRE
MONTANT : 30,00 EUR
DEBIT : TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV

ENTREE LE 03/05/22 A 12:37
EQUIPEMENT : ELD1 - TICKET: 44699

Merci de votre visite.

Déplacement Charlieu – Mâcon – Tournus

27 et 28 avril

Participants: Alain Chrétien, Julien Faivre, Pascal Valentini, Nadine Wantz, Sonia Wicky

- **Mercredi 27 avril**

- **7h30** : départ de Vesoul vers Charlieu (parking de la mairie – 3h18 de trajet)
- **11 h** : arrivée au Clos Saint Gildas, 219 route de Fleury, 42190 Charlieu.

Visite du Clos Saint Gildas de Charlieu, bâtisse du XVII^{ème} siècle transformée en résidence séniors (projet ancien hôpital). Déjeuner sur place avec les porteurs de projet.

- **14h30** : départ de Charlieu pour Mâcon (1h15 de trajet)
- **16 h** : Réunion avec Monsieur Flamant (ingénieur-programmiste) pour évoquer le projet de reconversion de la Banque de France de Vesoul. Rencontre avec Monsieur Moret, directeur, qui a récemment rénové l'Hôtel Panorama 360 + visite de l'Hôtel.
- **18 h** : Rencontre entre M. le Maire de Vesoul et Monsieur Jean-Patrick Courtois, Maire de Mâcon.
- Dîner libre et nuit à l'Hôtel Panorama 360

- **Judi 28 avril**

- **9h45** : Rendez-vous avec Sandrine Guênerie, responsable mission tourisme du département de la



COMPTOIR DES HALLES

272 QUAI LAMARTINE

71000 MACON

TEL: 03.85.20.53.97

EMAIL: contact@aucomptoirdeshalles.fr

Le mercredi 27 avril 2022

Table 101

Qt

e	Articles	Pu	Mnt
	1 Repas Complet(s)	41.82	41.82

Net A Payer (Euro) 41.82

	ht	taxe	ttc
tva 10	24.56	2.46	27.02
tva 20	12.33	2.47	14.80
total	36.89	4.93	41.82

Merci de votre visite

-- Prix TTC service compris --

A bientôt...

SIREN: 378 757 165

Facture no: 6664

Vous avez été servi par: SEBASTIEN

Monsieur CHRETIEN Alain

FRANCE

Date : 28/04/2022 08:29:15 Voucher:

Séjour du 27/04/2022 au 28/04/2022 N° de Chambre 302 VENTE **Facture 35544**

Date	Quantité	Désignation	P.U. HT	Tx TVA	P.U. TTC	Total HT	Total TTC
27/04/2022	1	CHAMBRE STANDARD	117.27 €	10.00%	129.00 €	117.27 €	129.00 €
27/04/2022	1	TAXE DE SEJOUR	1.70 €	0.00%	1.70 €	1.70 €	1.70 €

Taux	H.T	TVA	TTC	SV
1 10.00%	117.27 €	11.73 €	129.00 €	0%
3 0.00%	1.70 €	0.00 €	1.70 €	0%
	118.97 €	11.73 €	130.70 €	

Impression N° 1
 NP525 : B0186gduh GHM Eole v7.0.22.0 Conditions Règlement : Paiement Comptant
 Nb total de lignes : 2 Echéance le : 28/04/2022
 Editée par 11
 depuis S-RDS-HOTEL

Total TTC Brut : 130.70 €

Total NET TTC 130.70 €

Dont Montant TVA : 11.73 €
Soit Total Hors Taxes : 118.97 €
 Total Prépaiement : 0.00 €
 Arrhes : 0.00 €
 Report de Solde 0.00 €

NET A PAYER : 130.70 €

Conformément à la loi n°2008-776 du 4 août 2008 et à l'article L441-6 du Code de Commerce, nous vous informons que le délai de règlement des sommes dues est fixé au jour même de l'exécution de la prestation demandée. En cas de non-respect de ce délai de règlement, des pénalités de retard seront exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la présente facture dont le taux d'intérêt sera égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Est puni d'une amende de 15.000 Euros le fait de ne pas respecter les délais de paiement mentionnés aux présentes conditions de règlement tel que prévu à l'article L441-6 du Code de Commerce. En cas de retard de paiement une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40€

APRR

RECU

N° 1 116 04 0012315819

Sortie CHALON SUD
Entree BESANCON NORD
Ref. KM 128
Classe tarif 1
Prix H.T. 8.58 EUR
TVA 20.00 % 1.72 EUR
Prix T.T.C. 10.30 EUR

Carte n° XXXXXXXXXXXXX2633
Voie 03 le 27/04/2022 a 10h07

REEMPLIR INFORMATIONS AU VERSO

CARTE BANCAIRE

N° 1 116 04 0012315819

Le 27/04/2022 a 10h07
APRR

21850 SAINT-APOLLINAIRE
N° Siret 016 250 029 00309
XXXXXXXXXXXXXXXX2633

S@

MONTANT 10.30 EUR

TICKET A CONSERVER

APRR

RECU

N° 1 134 03 0009989417

Sortie BESANCON NORD
Entree TOURNUS
Ref. KM 148
Classe tarif 1
Prix H.T. 9.83 EUR
TVA 20.00 % 1.97 EUR
Prix T.T.C. 11.80 EUR

Carte n° XXXXXXXXXXXXX2633
Voie 03 le 28/04/2022 a 16h31

REEMPLIR INFORMATIONS AU VERSO

CARTE BANCAIRE

N° 1 134 03 0009989417

Le 28/04/2022 a 16h31
APRR

21850 SAINT-APOLLINAIRE
N° Siret 016 250 029 00309
XXXXXXXXXXXXXXXX2633

S@

MONTANT 11.80 EUR

TICKET A CONSERVER

04/07/2014

CARTE BANCAIRE
CREDIT MUTUEL
A0000000421010

CB

LE 28/04/22 A 08:29:50
PANORAMA 360

MACON

71000

2835249 82359706700029

10278

#####2633

C3313A585402410A

001 000025 242 C @

NO AUTO: 815145

MONTANT :

130,70 EUR

DEBIT

TICKET CLIENT

A CONSERVER



Ibis Paris Gare de Lyon Reuilly (F)
9 Rue de Reuilly 75012 PARIS France
Tél: +33(0) 1 43 70 04 04 - Fax: +33(0) 1 43 70 96 53
Réservation: www.ibishotel.com all.accor.com

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr CHRETIEN ALAIN *BAG IN
14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Duplicata Facture n° 91361 du 24/03/2022

Séjour de : Mr CHRETIEN ALAIN *BAG IN Du 22/03/2022 au 24/03/2022

Reservation Ref. : LFTLBXSZ

page 1/1

Réf: 124793 - LFTLBXSZ - 74218 - MAT (22/03/2022)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
22/03/2022	Taxe Additionnelle Régionale	28	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
22/03/2022	Taxe de Séjour	28	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
22/03/2022	Taxe Départementale	28	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
22/03/2022	RB3 - Prépayé BB (1 pers.)	28	1	122,55		122,55	111,41	H	111,41	122,55
22/03/2022	Arrh client									-248,86
23/03/2022	Taxe Additionnelle Régionale	28	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
23/03/2022	Taxe de Séjour	28	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
23/03/2022	Taxe Départementale	28	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
23/03/2022	RB3 - Prépayé BB (1 pers.)	28	1	122,55		122,55	111,41	H	111,41	122,55

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	3,76	0,00
H	10,00%	222,82	22,28
Total		226,58	22,28

Total TTC EURO 248,86
Total déjà versé EURO 248,86
Net à payer 0,00

Paiement comptant

Entreprise indépendante, membre d'un réseau de franchises
PARIS REUILLY - SAS au capital de 1 823 347,75 €
Siège social : 9 Rue de Reuilly 75012 PARIS
RCS : Paris B 383 937 224 - N° NAF : 5510Z
TVA Intra-Communautaire : FR 25 383 937 224 - Siret : 383 937 224 00020

Prix nets :0% d'escompte. Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an, du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.

Classification Tourisme : **3*****

Hôtel 3* prix nets**

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com

Besançon-Franche-Comté TGV

→ Paris Gare de Lyon

Départ 22 mars

PREMIERE

First

1 Passager

Tarif du billet 60,00 €

Total 60,00 €

E-mail du compte:
alainchretien@icloud.com

Identifiant de transaction: 486152258842

Date de la transaction: 21 mars 2022, 07:03 UTC+1

Moyen de paiement: Visa Credit

Numéro de carte: **** * 2633



Le groupe Trainline se compose de :

Trainline.com Limited (numéro de société 3846791) dont le siège est situé : 120 Holborn, London, EC1N 2TD. Numéro de TVA 791 7261 06

Trainline SAS (RCS Paris 513 277 450) opérant sous le nom de Trainline - 20 rue Saint Georges, 75009 Paris - Société au capital de 118 513,94 euros. Immatriculation IM078100022 au registre des opérateurs de voyages et de séjours situé au 79-81 rue de Clichy, 75009 Paris. Numéro de TVA 58 512 277 450.

Paris Gare de Lyon

→ Besançon-Franche-Comté TGV

Départ 24 mars
SECONDE, PREMIERE
Standard, First

1 Passager

Tarif du billet 77,80 €

Total 77,80 €

E-mail du compte:
alainchretien@icloud.com

Identifiant de transaction: 951414353133

Date de la transaction: 23 mars 2022, 15:48 UTC+1

Moyen de paiement: Visa Credit

Numéro de carte: **** * 2633



Le groupe Trainline se compose de :
Trainline.com Limited (numéro de société 3846791) dont le
siège est situé : 120 Holborn, London, EC1N 2TD. Numéro
de TVA 791 7261 06

Trainline SAS (RCS Paris 513 277 450) opérant sous le nom
de Trainline - 20 rue Saint Georges, 75009 Paris - Société
au capital de 118 513,94 euros. Immatriculation
IM078100022 au registre des opérateurs de voyages et de
séjours situé au 79-81 rue de Clichy, 75009 Paris. Numéro
de TVA 58 512 277 450.

Adrien CAILLAUT

De: Conseil des prelevements obligatoires, <cpo@ccomptes.fr>
Envoyé: jeudi 17 mars 2022 16:46
À: Alain Bayet (alain.bayet@insee.fr); Adrien CAILLAUT; BAERT, Dominique; Cecilia Berthaud; D. Baert - secretaire n°1 AGUENOU BAHYA ; D. Baert - secretaire n°2 Sabine RYSMAN ; Frédéric DOUET; Jacques CREYSELL - secretaire ; Jacques Creyssel (jcreyssel@fcd.fr); LEFAS, Patrick; LIGNOT-LELOUP, Mathilde; Lise Patureau; N. Mognetti - Secretaire ; Nathalie MOGNETTI (nathalie.mognetti@totalenergies.com); Patrick Wyon; Pierre Boyer; Pierre Collin; Pierre Louis bras N°2; Pierre-Louis - Secretaire - DELAVENNE Valerie; Pierre-Louis BRAS; Rémi PELLET; Samy BENOUDIZ; Selma MAHFOUZ
Cc: STRASSEL, Christophe
Objet: CPO - séance du 23 mars, à 10h00, salle des conférences
Pièces jointes: Bilan CPO 2021.pdf
Importance: Haute

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil des prélèvements obligatoires,

Le Conseil des prélèvements obligatoires se réunira **mercredi 23 mars** prochain, à **10h00**, en **Salle des conférences**.
L'ordre du jour sera le suivant :

- 1/ Poursuite de la discussion sur la méthodologie des travaux du CPO (Cf. doc ci-joint) ;
- 2/ Audition de **Mme Sandra Bernard**, cheffe du bureau de la Redistribution et de l'Evaluation à la DREES, au sujet du sondage mis en place par le ministère chargé des affaires sociales sur l'acceptation des prélèvements sociaux (la présentation vous sera envoyée lundi) ;
- 3/ Premier tour de table au sujet de l'orientation de notre rapport sur la TVA.

Par ailleurs, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, les informations nécessaires à la connexion à distance (ouverture à 9h45) :

Lien de la visioconférence :

<https://us06web.zoom.us/j/94739309180?pwd=S2tubE1rVmVBVGJKanpGRkdEQU1ndz09>

ID de réunion : **947 3930 9180** Code secret : **611286**

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer votre participation à cette séance, soit en présentiel soit à distance.

Bien respectueusement,

Marie DIAWARA CAMARA

Chargée de mission au secrétariat général du Conseil des prélèvements obligatoires

13 rue Cambon

75100 Paris Cedex 01

T. 01 42 98 55 98

<https://www.ccomptes.fr/Institutions-associees/Conseil-des-prelevements-obligatoires-CPO>



Adrien CAILLAUT

De: Adcf INST-NALES <instances-nationales@adcf.asso.fr>
Envoyé: mardi 22 février 2022 09:49
Objet: Invitation - Auditions des candidats et candidates à l'élection présidentielle 2022 par Intercommunalités de France

Chers membres des Conseils d'administration et d'orientation,

J'ai le plaisir de vous inviter à échanger avec les candidates et candidats à l'élection présidentielle **le 22 mars 2022 de 14h à 18h (accueil dès 13h30) à l'Institut du Monde arabe**, 1 Rue des Fossés Saint-Bernard, Paris.

Intercommunalités de France a récemment adressé aux candidats une **plateforme de propositions** pour la législature 2022-2027. Ce Manifeste validé en assemblée générale le 13 octobre dernier est l'expression des ambitions et des défis qui attendent les territoires au cours des prochaines années. Elles sont aussi l'expression d'une certaine idée de la décentralisation et des relations entre l'État et les collectivités, qui fait la singularité de notre association.

Nous proposerons ainsi aux candidats d'y apporter réponse et d'exprimer devant vous leur projet pour les territoires.

Cet événement est organisé en partenariat avec France urbaine.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver le 22 mars prochain, l'équipe d'Intercommunalités de France reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire,

Bien cordialement,

Sébastien MARTIN

Président d'Intercommunalités de France
Président du Grand Chalon

Merci de bien vouloir nous faire part de votre réponse le plus tôt possible et avant le 15 mars : [<http://forms.gle/aMbpFoPLyxbjk1w8>] <https://forms.gle/aMbpFoPLyxbjk1w8>



Cartes acceptées sur les parcs équipés :



Sortie Limite : 24/03/22 11:13
Caisse N : 4 Tarif : 4 Transaction : 5459
Montant Transaction : 26,20 €
(dont TVA 20% : € 4,37) Hors taxe 21,83

CARTE BANCAIRE
60000070421010
CS
LE 24/03/22 à 10:52:17
BESANCON
BESANCON
014 201 023564
C
MONTANT REEL =
DEBIT 26,20 EUR
TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV
ENTREE LE 22/03/22 A 08:03
EQUIPEMENT : ELD3 - TICKET : 41615
Merci de votre visite.



Cartes acceptées sur les parcs équipés :



Sortie Limite : 24/03/22 11:13
Caisse N : 4 Tarif : 4 Transaction : 5459
Montant Transaction : 26,20 €
(dont TVA 20% : € 4,37) Hors taxe 21,83

CARTE BANCAIRE
60000070421010
CS
Le 24/03/22 à 10:52:17
EQUIP. PASSAGE
014 201 0235e4
MONTANT REEL =
26,20 EUR
DEBIT TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV
ENTREE LE 22/03/22 A 08:03
EQUIPEMENT : ELD3 - TICKET : 41615
Merci de votre visite.



Etat des frais de déplacement

Année : 2022 Mois : mars

Prénom et nom : Alain CHRÉTIEN

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser) : Etu

Résidence familiale (RF) : Vesoul
 Résidence administrative (RA) : Vesoul

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus	Jusqu'à 2000 kms	De 2001 à 10000 kms	> à 10000 kms	Hébergement avec petit déj	Montant Forfait
Puissance fiscale : CV	De 5 CV et moins	0,29 €	0,31 €	0,18 €	Taux de base	70 €	
Indemnité km suivant puissance fiscale : €	De 6 CV et 7 CV	0,32 €	0,39 €	0,23 €	Grandes Villes + de 200 000 hab	90 €	
(voir ci contre)	De 8 CV et plus	0,35 €	0,43 €	0,25 €	Paris	110 €	

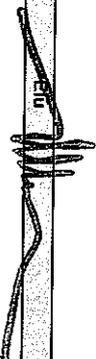
Ordre de mission en date du	Date de déplacement	Motif et lieu du déplacement	Départ		Retour		Repas (frais rattachés à l'indemnité de 17,50€)	Hôtel	Véhicule personnel	Autre moyen de transport	Autres frais (parking, péage...)	Montant		
			Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA	Heure							Montant (voir montant forfait suivant localité)	Kms parcourus (MAPPY.COM)
	14/03/2022	Rencontre des libéraux locales AMF - Montrouge		18h29		15h30 (le 16/03)	1	2	110,00 €		train	122,00 €	parking	21,10 €
											méto	14,90 €		

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :
 -> une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
 -> une copie de l'ordre de mission
 -> l'ensemble des justificatifs des frais

Sous-Totaux :

(A) Frais réels (plateau nombre repas)	(B) Total hôtel =	(C) nbre kms x indemnité km suivant puissance fiscale =	(D) Total transport =	(E) Total Autres frais =
17,50 €	220,00 €		136,90 €	21,10 €

TOTAL frais =
 (A)+(B)+(C)+(D)+(E)
395,50 €

Date : 16/03/2022  Etu

Prénom, Nom : Alain CHRÉTIEN

Date : 16/03/2022  Le Maire

Prénom, Nom : Alain CHRÉTIEN

Je soussigné(e), auteur du présent état des frais, certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais portés sur le présent document et demande le règlement du montant porté au total

Adrien CAILLAUT

De: contact@amf70.org
Envoyé: jeudi 3 mars 2022 18:36
À: contact@amf70.org
Objet: URGENT et IMPORTANT - AMF - Mardi 15 mars 2022, Beffroi de Montrouge (92120) : RENCONTRE DES LIBERTES LOCALES AVEC LES CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Importance: Haute

Mesdames et Messieurs les Membres du Bureau,
Chers Collègues,

A quelques semaines de l'élection présidentielle, l'AMF, comme elle l'avait fait il y a cinq ans, a souhaité contribuer au débat public en organisant un évènement spécial, « **La Rencontre des Libertés Locales** », afin d'entendre les candidats à l'élection présidentielle.

Cet évènement, qui constituera un temps fort, auquel les partenaires de *Territoires Unis* – départements (ADF) et régions (ARF) - seront associés, se tiendra

le MARDI 15 MARS 2022

(toute la journée – pour un accueil dès 8h, un début des interventions à 9h15, un déjeuner sur place et une fin des travaux à 17h30)

Au BEFFROI DE MONTRouGE

avenue de la République

92120 MONTRouGE

(à proximité immédiate de la Mairie et de l'arrêt « Mairie de Montrouge » de la ligne 4 du métro)

Au cours de cette journée, les candidats à l'élection présidentielle seront invités à s'exprimer sur leur projet concernant les libertés locales, à réagir aux propositions de l'AMF et à répondre aux questions des élus.

« **La Rencontre des Libertés Locales** » sera diffusée sur [Public Sénat](#), sur [Maires.TV](#) et sur le site de l'AMF. Les organes de presse quotidienne régionale ont également été invités à cette rencontre, ce qui permettra de lui donner un large écho dans chaque département.

Notre association départementale a été informée, ces dernières heures, par l'AMF, que le **nombre de participants sur place**, jusqu'ici limité aux membres du Bureau et du Comité Directeur de l'AMF, aux Présidents d'association départementale, et aux co-présidents de Commissions et Groupes de travail de l'AMF, avait pu être **revu à la hausse, tout particulièrement au bénéfice de la représentation des instances des associations départementales**.

Aussi, **en vos qualités de Membres du Bureau de l'AMF70** et compte tenu de cette récente information, je vous invite à me faire connaître, **par retour simple, si possible d'ici lundi 7 mars 2022, fin de journée, à l'AMF70, par courriel (contact@amf70.org) ou par téléphone au 03 84 97 11 97, vos souhaits d'être inscrits à « La Rencontre des Libertés Locales » du 15 mars prochain, à Montrouge, en précisant si vous souhaitez prendre part au déjeuner offert sur place ou non.**

Adrien CAILLAUT

De: Alain Chrétien <alain.chretien1@orange.fr>
Envoyé: mardi 15 mars 2022 20:14
À: Adrien CAILLAUT
Objet: Fwd: Île-de-France Mobilités Confirmation de votre achat

Alain Chrétien

Début du message transféré :

De: Achat Navigo <ne-pas-repondre@achat.iledefrance-mobilites.fr>
Date: 15 mars 2022 à 19:53:41 UTC+1
À: alain.chretien1@orange.fr
Objet: Île-de-France Mobilités Confirmation de votre achat

Bonjour Alain Chrétien ,

Vous avez effectué un achat le 15 mars 2022 à 19h52 (GMT+01) sur l'application Île-de-France Mobilités.

Vous en trouverez le détail ci-dessous.

Cet email tient lieu de justificatif d'achat ; nous vous invitons donc à conserver ce document.

Nous vous remercions de votre confiance,

L'équipe Navigo Île-de-France Mobilités

DÉTAIL DE VOTRE ACHAT

Alain Chrétien

1 Carnet(s) 10 Tickets t+

Chargement sur le passe Navigo Easy N° : P3245848894

Prix TTC 14,90 euros dont 1,35 euros de TVA

Taux TVA 10,00 %

Paiement par Carte bancaire

Effectué le 15 mars 2022 à 19h52 (GMT+01)

N° de transaction : 13074185258975

Merci de ne pas répondre à cet e-mail. Pour toute question [consultez la FAQ](#).

Ce service est fourni par *Île-de-France Mobilités*.



Besançon-Franche-Comté TGV

→ Paris Gare de Lyon

Départ 14 mars

PREMIERE

First

1 Passager

Tarif du billet 63,00 €

Total 63,00 €

E-mail du compte:
alainchretien@icloud.com

Identifiant de transaction: 218167004418

Date de la transaction: 9 mars 2022, 12:43 UTC+1

Moyen de paiement: Visa Credit

Numéro de carte: **** * 2633



Le groupe Trainline se compose de :
Trainline.com Limited (numéro de société 3846791) dont le
siège est situé : 120 Holborn, London, EC1N 2TD. Numéro
de TVA 791 7261 06

Trainline SAS (RCS Paris 513 277 450) opérant sous le nom
de Trainline - 20 rue Saint Georges, 75009 Paris - Société
au capital de 118 513,94 euros. Immatriculation
IM078100022 au registre des opérateurs de voyages et de
séjours situé au 79-81 rue de Clichy, 75009 Paris. Numéro
de TVA 58 512 277 450.

Paris Gare de Lyon

→ Besançon-Franche-Comté TGV

Départ 16 mars

NO FLEX

First

1 Passager

Tarif du billet 59,00 €

Total 59,00 €

E-mail du compte:
alainchretien@icloud.com

Identifiant de transaction: 204850204411

Date de la transaction: 16 mars 2022, 07:00 UTC+1

Moyen de paiement: Visa Credit

Numéro de carte: **** * 2633



Le groupe Trainline se compose de :
Trainline.com Limited (numéro de société 3846791) dont le
siège est situé : 120 Holborn, London, EC1N 2TD. Numéro
de TVA 791 7261 06

Trainline SAS (RCS Paris 513 277 450) opérant sous le nom
de Trainline - 20 rue Saint Georges, 75009 Paris - Société
au capital de 118 513,94 euros. Immatriculation
IM078100022 au registre des opérateurs de voyages et de
séjours situé au 79-81 rue de Clichy, 75009 Paris. Numéro
de TVA 58 512 277 450.



ibis Paris Porte d'Orléans
33 rue Barbès 92120 MONTROUGE France
Tél: +33(0) 1 42 31 67 00 - Fax: +33(0) 1 42 31 67 01
Réservation:

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN
14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Facture n° H0635574856 du 14/03/2022
Séjour de : Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN Du 14/03/2022 au 16/03/2022
Reservation Ref. : LFLDFMN

page 1/1

Réf : 957332 - LFLDFMN - 353184 - EFM (14/03/2022)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
14/03/2022	GRD Lit Cour	325	1	107,00	-5,35	101,65	92,41	H	92,41	101,65
14/03/2022	Taxe Additionnelle Régionale	325	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
14/03/2022	Petit Déjeuner.	325	1	10,90		10,90	9,91	H	9,91	10,90
14/03/2022	Taxe de Séjour	325	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
14/03/2022	Taxe Départementale	325	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
14/03/2022	Arrh client									-207,06
14/03/2022	Carte Bancaire									-10,90
15/03/2022	GRD Lit Cour	325	1	107,00	-5,35	101,65	92,41	H	92,41	101,65
15/03/2022	Taxe Additionnelle Régionale	325	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
15/03/2022	Taxe de Séjour	325	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
15/03/2022	Taxe Départementale	325	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	3,76	0,00
H	10,00%	194,73	19,47
Total		198,49	19,47

Total TTC EURO 217,96
Total déjà versé EURO 217,96
Net à payer 0,00

Paiement comptant

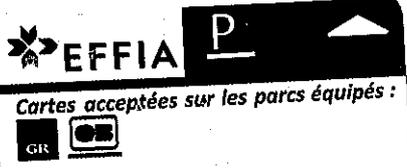
TVA sur les débits
EXHOTEL - SAS au capital de 500 304 €
Siège social : 6-8 Rue du Bois Briard 91080 COURCOURONNES
RCS : Evry B 311 362 313 - N° NAF : 5510Z
TVA Intra-Communautaire : FR 37 311 362 313 - Siret : 311 362 313 00299
IM091100029, Garant : White Rock Insurance PCC Ltd, Vision Exchange Building, Zone 1, Central Business District BKR Birkirkara, MALTA
Assureur : ALLIANZ GLOBAL CORPORATE & SPECIALITY - TOUR OPUS - 77 Esplanade du Général De Gaulle - 92081 PARIS LA DÉFENSE Cedex

Prix nets :0% d'escompte.Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an,du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture.Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.
T.V.A sur les débits. Taxe de séjour non soumise à la TVA - article 267-II-2 du C.G.I.

Classification Tourisme : 3***

Hôtel 3***

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com



Cartes acceptées sur les parcs équipés :

PAVE LE 16/03/22 A 13:34
 EQUIPEMENT 1,10 - TRANSACTION: 87292
 MONTANT € 21,10
 Dont TVA 120% € 3,52

CARTE BANCAIRE
 SANS CONTACT
 60002000421010
 LE 16/03/22 à 13:35:00
 EFFIA
 PLANI DESSOUS
 014681
 36752128101290
 22844
 *****2523
 3E0F1C1D3F472750
 001 001 894467
 C MONTANT REEL =
 21,10 EUR
 DEBIT TICKET CLIENT
 A CONSERVER

BESANCON TGV
 ENTREE LE 14/03/22 A 16:04
 EQUIPEMENT : ELD3 - TICKET: 40009
 Merci de votre visite.

LE BOURBON
 07 PALAIS BOURBON
 07 PARIS FRANCE
 SIRET : 700022 NAF:5610A TUF:FR81329860357
 01.45.51.58.27
 brasserie.lebourbon@orange.fr

TABLE 28
 2 COUVERT YJAU

- 1 VITTEL 50CL 6.50 C
- 2 TARTARE 20.90 C
- 2 SALADE CESAR 19.90 C
- 2 TIRAMISU 11.50 C
- 2 ANANAS FRAIS 9.90 C
- 2 CAFE 3.90 C

TOTAL 72.60

	HT	TVA	TTC
C TVA 10.00	66.00	6.60	72.60
	66.00	6.60	

ENCAISSEMENT 72.60

Le:017 Doc:505998 Lg: 6 B0002 (E6S6) MANF01L5
 MARDI 15-03-2022 13:05:46
 Cle 3-Serv:6 Caisse 5 Num:0024487/002

**MERCI DE VOTRE VISITE
 A BIENTOT**
 P x Nets - Service Compris



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 09/03/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 08/03/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6704
BESANCON FRANCHE COMTE	08/03 à 12h47	1 ^{ère} CLASSE
DIJON VILLE	08/03 à 13h14	

PREMIERE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 400283612

Montant du voyage	23,50 EUR
Dossier voyage	QBHOIZ
Référence client	0029090169260408524
N° FCE	-
Point de vente	FRTCX

SNCF vous remercie de votre confiance.

Dijon Ville

→ Besançon-Franche-Comté TGV

Départ 8 mars

PREMIERE

First

1 Passager

Tarif du billet 23,50 €

Total 23,50 €

E-mail du compte:
alainchretien@icloud.com

Identifiant de transaction: 177161406960

Date de la transaction: 8 mars 2022, 16:39 UTC+1

Moyen de paiement: Visa Credit

Numéro de carte: **** * 2633



Le groupe Trainline se compose de :
Trainline.com Limited (numéro de société 3846791) dont le
siège est situé : 120 Holborn, London, EC1N 2TD. Numéro
de TVA 791 7261 06

Trainline SAS (RCS Paris 513 277 450) opérant sous le nom
de Trainline - 20 rue Saint Georges, 75009 Paris - Société
au capital de 118 513,94 euros. Immatriculation
IM078100022 au registre des opérateurs de voyages et de
séjours situé au 79-81 rue de Clichy, 75009 Paris. Numéro
de TVA 58 512 277 450.

Adrien CAILLAUT

De: COMMUNAUTE AGGLOMERATION VESOUL
Envoyé: lundi 21 février 2022 10:18
À: Adrien CAILLAUT
Objet: TR: SAVE THE DATE - Prochaine CTAP le 08/03 à Dijon

De : PERRIN MAXIME <maxime.perrin@bourgognefranche-comte.fr>
Envoyé : vendredi 11 février 2022 20:48
Objet : SAVE THE DATE - Prochaine CTAP le 08/03 à Dijon

Monsieur le Préfet de région,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion de la **CTAP aura lieu le 8 mars 2022 à 14 h 00 à Dijon, en Salle des Séances**.
Nous vous invitons à noter dès à présent cette date dans vos agendas respectifs.

Une invitation officielle vous parviendra prochainement avec un ordre du jour détaillé.
Vous pouvez toutefois noter que seront abordés la présentation des politiques territoriales du Conseil régional, le renouvellement des CTEC et la stratégie régionale en matière de biodiversité.

Bien cordialement,

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**

4 square Castan – CS 51857
25031 BESANÇON CEDEX

Pensez Environnement : n'imprimez que si nécessaire.



Cartes acceptées sur les parcs équipés :



PAVE LE 08/03/22 A 18:32
EQUIPEMENT : 12 - TRANSACTION: 37360
MONTANT € 5,30
Dont TVA à 20% € 1,05

CARTE BANCAIRE
GRS CONTI
6000000421010
CB
Le 08/03/22 à 18:32:34
EFFIA 25
ALMON DESSOUS
01469
66792128101290
20041
*****2699
P001AFCB478EC7E
933 001 634049
C
MONTANT REEL =
DEBIT 5,30 EUR
TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV

ENTREE LE 08/03/22 A 12:35
EQUIPEMENT : ELD2 - TICKET: 13987

Merci de votre visite.

Etat des frais de déplacement

Année : 2022 Mois : mars

Prénom et nom : Alain CHRÉTIEN

Statut : Fonctionnaire Contractuel

Autre (à préciser):

Elu

Utilisation du véhicule personnel		Kms parcourus	Jusqu'à 2000 kms	De 2001 à 10000 kms	> à 10000 kms	Hébergement avec petit dej	Montant Forfait
Puissance fiscale : <u>CV</u>			0, 29 €	0, 31 €	0, 18 €	Taux de base	70 €
Indemnité km suivant puissance fiscale : <u>€</u> (voir ci contre)			0, 32 €	0, 39 €	0, 23 €	Grandes Villes + de 200 000 hab	90 €
			0, 35 €	0, 43 €	0, 25 €	Paris	110 €

Résidence familiale (RF) : Vesoul

Résidence administrative (RA) : Vesoul

Ordre de mission en date du	Date du déplacement	Motif et lieu du déplacement	Départ		Retour		Repas (frais réels à hauteur de 17,50€)	Hôtel		Véhicule personnel	Autre moyen de transport (train, avion, location)		Autres frais (parking, péage...)
			Heure	Lieu RF ou RA	Heure	Lieu RF ou RA		Nbre nuitées	Montant (Voir montant forfait suivant localité)		Kms parcourus (nappy.com)	Préciser le moyen de transport	
	01/03/2022	Salon de l'Agriculture - Paris	8h30		19h27	le 2/03		1	110,00 €		train	113,00 €	16,00 €

Sous-Totaux :

(A) Frais réels plafond nombre repas	(B) Total hôtel = 110,00 €	(C) nbre kms x indemnité km suivant puissance fiscale =	(D) Total transport = 113,00 €	(E) Total Autres frais = 16,00 €
--------------------------------------	----------------------------	---	--------------------------------	----------------------------------

TOTAL frais = 239,00 €
(A)+(B)+(C)+(D)+(E)

Transmettre au service paie ce formulaire accompagné de :

- > une copie de la carte grise si utilisation du véhicule personnel
- > une copie de l'ordre de mission
- > l'ensemble des justificatifs des frais

Date : 3/03/2022	Date : 3/03/2022	Le Maire	
Prénom, Nom : Alain CHRÉTIEN	Prénom, Nom : Alain CHRÉTIEN	Signature	
<p>Je soussigné(e), auteur du présent état, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document et demande le règlement du montant porté au total.</p>		<p>Le Maire certifie l'exactitude de l'ensemble des indications portées sur l'état de frais</p>	



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 03/03/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 22/02/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6702
BESANCON FRANCHE COMTE	01/03 à 08h30	1 ^{ère} CLASSE
PARIS GARE DE LYON	01/03 à 10h38	

PREMIERE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 344199726

Montant du voyage	53,00 EUR
Dossier voyage	SVIZZR
Référence client	0029090168291098759
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 04/03/2022

Bonjour Alain CHRETIEN,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 25/02/2022.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6709
PARIS GARE DE LYON	02/03 à 17h22	1 ^{ère} CLASSE
BESANCON FRANCHE COMTE	02/03 à 19h27	

PREMIERE - Billet échangeable (ajustement au tarif en vigueur) et remboursable uniquement avant départ : 15 € de frais dès 2 jours avant départ. Dès 30 min avant départ, billet échangeable 2 fois max (même jour, même trajet) et non remboursable après 1 échange.

N° e-billet : 356448186

Montant du voyage	60,00 EUR
Dossier voyage	UZRELV
Référence client	0029090168161259416
N° FCE	-
Point de vente	FRXMB

SNCF vous remercie de votre confiance.

Adrien CAILLAUT

De: Région Bourgogne-Franche-Comté
<relationspubliques@bourgognefranche.comte.fr>
Envoyé: vendredi 18 février 2022 11:49
À: Adrien CAILLAUT
Objet: ANNULE ET REMPLACE - La RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ vous invite :
JOURNÉE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ AU SIA - MERCREDI 2 MARS 2022

Pour visualiser correctement ce message, [affichez la version en ligne](#)



Venez passer une journée en Bourgogne-Franche-Comté !

MARIE-GUITE DUFAY
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

CHRISTIAN DECERLE
Président de la Chambre régionale
d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté

ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER

**à la journée Bourgogne-Franche-Comté au Salon international de
l'agriculture**

Mercredi 2 mars 2022 à partir de 9h30

Parc des expositions - Porte de Versailles - Paris

Programme

9h30 : Accueil sur l'espace Bourgogne-Franche-Comté (Hall 3 - Allée H - stand 088)

12h : Prises de parole sur l'espace Bourgogne-Franche-Comté (Hall 1 - Allée L - stand 073)



ibis Paris T...asse 15ème (F)
 22 Avenue du Maine 75015 PARIS France
 Tél: +33(0) 1 45 48 95 52 - Fax: +33(0) 1 42 84 22 29
 Réservation:

Facture

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
 70000 VESOUL
 FRANCE

 Invoice

Adresse de Facturation :

Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN
 14 RUE DU PALAIS
 70000 VESOUL
 FRANCE

Facture n° 91751 du 01/03/2022

page 1/1

Séjour de : Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN Du 01/03/2022 au 02/03/2022

Reservation Ref. : LDVLFHDP

Réf : 124304 - LDVLFHDP - 80329 - RAB (01/03/2022)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
01/03/2022	Taxe Additionnelle Régionale	606	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
01/03/2022	Taxe de Séjour	606	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
01/03/2022	Taxe Départementale	606	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
01/03/2022	RB3 - Prépaysé BB (1 pers.)	606	1	131,10		131,10	119,18	H	119,18	131,10
01/03/2022	Carte Bancaire									-132,98

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	1,88	0,00
H	10,00%	119,18	11,92
Total		121,06	11,92

Total TTC EURO 132,98
Total déjà versé EURO 132,98
Net à payer 0,00

Paiement comptant

Entreprise indépendante, membre d'un réseau de franchises
 FACTUS INVESTISSEMENTS - SAS au capital de 200 000,00 €
 Siège social : 22 Avenue du Maine
 75015 PARIS
 RCS : 442 094 074 R.C.S Paris - N° NAF : 5510Z
 TVA Intra-Communautaire : FR 70442094074 - Siret : 44209407400022

Prix nets :0% d'escompte.Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an,du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture.Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux

Classification Tourisme : **3*****

Hôtel 3***

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com



EFFIA



Cartes acceptées sur les parcs équipés :



PAVE LE : 02/03/22 A 19:34
EQUIPEMENT : 12 - TRANSACTION: 35976
MONTANT : € 16,00
Dont TVA 120% € 2,67

CARTE BANCAIRE
A0000000421010
LE 02/03/22 A 19:34:49
IBIS MONT
PARIS
3672534 57209924000010
30003
#####2633
6E563D3649234575
001 000001 198 C
MONTANT :
DEBIT 16,00 EUR
TICKET CLIENT
A CONSERVER

BESANCON TGV

ENTREE LE 01/03/22 A 09:13
EQUIPEMENT : ELD2 - TICKET: 12642

Merci de votre visite.

CARTE BANCAIRE

A0000000421010
CB

LE 01/03/22 A 12:08:03
IBIS MONTPARNASS 75

PARIS
3672534 57209924000010
30003

#####2633
6E563D3649234575
001 000001 198 C

MONTANT : 132,98 EUR

DEBIT
TICKET CLIENT
A CONSERVER



Ibis Paris Gare de Lyon Reuilly (F)
9 Rue de Reuilly 75012 PARIS FRANCE
Tél: +33(0) 1 43 70 04 04 - Fax: +33(0) 1 43 70 96 53
Réservation: www.ibishotel.com all.accor.com

Votre facture vous sera envoyée par e-mail.

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN
14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Relevé

page 1/1

Séjour de : Mr CHRETIEN ALAIN ALAIN Du 19/01/2022 au 20/01/2022

Réf : 122606 - LBZLBMRR - 74218 - CE (19/01/2022)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
19/01/2022	Taxe Additionnelle Régionale	14	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
19/01/2022	Taxe de Séjour	14	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
19/01/2022	Taxe Départementale	14	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
19/01/2022	RB1 - Flexible BB (1 pers.)	14	1	109,25		109,25	99,32	H	99,32	109,25
19/01/2022	Carte Bancaire									-111,13

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	1,88	0,00
H	10,00%	99,32	9,93
Total		101,20	9,93

Total TTC EURO 111,13
Total déjà versé EURO 111,13
Net à payer 0,00

Paiement comptant

Entreprise indépendante, membre d'un réseau de franchises
PARIS REUILLY - SAS au capital de 1 823 347,75 €
Siège social : 9 Rue de Reuilly 75012 PARIS
RCS : Paris B 383 937 224 - N° NAF : 5510Z
TVA Intra-Communautaire : FR 25 383 937 224 - Siret : 383 937 224 00020

Prix nets :0% d'escompte.Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an,du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture.Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.

Classification Tourisme : **3*****

Hôtel 3* prix nets**

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com



Ibis Paris Gare de Lyon Reuilly (F)
9 Rue de Reuilly 75012 PARIS France
Tél: +33(0) 1 43 70 04 04 - Fax: +33(0) 1 43 70 96 53
Réservation: www.ibishotel.com all.accor.com

Adresse Client :

14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr CHRETIEN ALAIN @
14 RUE DU PALAIS
70000 VESOUL
FRANCE

Facture n° 89935 du 19/01/2022

Séjour de : Mr CHRETIEN ALAIN @ Du 17/01/2022 au 19/01/2022

Reservation Ref. : LBWLFGMT

page 1/1

Réf : 122553 - LBWLFGMT - 74218 - CE (17/01/2022)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U TTC	Remise	P.U Net	P.U HT	Tva	Total HT	Total TTC
17/01/2022	Double (Grand Lit)	14	1	84,00	-4,20	79,80	72,55	H	72,55	79,80
17/01/2022	Taxe Additionnelle Régionale	14	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
17/01/2022	Taxe de Séjour	14	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
17/01/2022	Taxe Départementale	14	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
18/01/2022	Double (Grand Lit)	14	1	104,00	-5,20	98,80	89,82	H	89,82	98,80
18/01/2022	Taxe Additionnelle Régionale	14	1	0,23		0,23	0,23	D	0,23	0,23
18/01/2022	Petit Déjeuner.	14	1	11,00		11,00	10,00	H	10,00	11,00
18/01/2022	Taxe de Séjour	14	1	1,50		1,50	1,50	D	1,50	1,50
18/01/2022	Taxe Départementale	14	1	0,15		0,15	0,15	D	0,15	0,15
18/01/2022	Arrh client									-110,18
19/01/2022	Petit Déjeuner.	14	1	11,00		11,00	10,00	H	10,00	11,00
19/01/2022	Carte Bancaire									-94,18

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	3,76	0,00
H	10,00%	182,36	18,24
Total		186,12	18,24

Total TTC EURO 204,36
Total déjà versé EURO 204,36
Net à payer 0,00

Paiement comptant

Entreprise indépendante, membre d'un réseau de franchises
PARIS REUILLY - SAS au capital de 1 823 347,75 €
Siège social : 9 Rue de Reuilly 75012 PARIS
RCS : Paris B 383 937 224 - N° NAF : 5510Z
TVA Intra-Communautaire : FR 25 383 937 224 - Siret : 383 937 224 00020

Prix nets : 0% d'escompte. Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an, du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.

Classification Tourisme : 3***

Hôtel 3* prix nets**

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com



JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 24 janvier 2022

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous le justificatif de voyage concernant le voyage du 20 janvier 2022 pour le voyageur ALAIN CHRETIEN.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	PRESTO Grand Est 30% semaine	
Aller le 20/01/2022		1ère Classe
De PARIS EST		pour 1 adulte(s)
à VESOUL		
Montant du voyage	62,10 €	
Référence de commande	1Q33HH	
Point de vente	87436378	
Libellé du point de vente	VSC MOBILE	
TCN	063131578	



JUSTIFICATIF D'ACHAT

Paris, le 24 janvier 2022

Bonjour,

Vous trouverez ci-dessous votre justificatif d'achat.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Prestation	Carte PRESTO Grand Est
Validité	Valable du 20/09/2021 au 19/09/2022
Montant	20,00 €
Référence de commande	TB158650
Point de vente	87691907
Libellé du point de vente	DRD FIX PROD
TCN	000475623
Nom du bénéficiaire	Alain CHRÉTIEN